



La fête de l'Édit, incontournable

▶ p.16

**L'été
à Roussillon**

▶ p.6

**Un budget
2017 dans
la continuité**

▶ p.8

**La Rhodia Cup,
12^e édition**

▶ p.18

**L. Wauquiez
à la rencontre
des industriels**

▶ p.21



P. 9



P. 15



P. 16



P. 21

03 Édito

04 Brèves

06 Dossier
L'été à Roussillon

08 Actualités
08 Finances
09 Urbanisme
10 Maintenance
11 Sécurité
12 Affaires sociales
13 Santé
14 Cadre de vie

15 Portrait
Robert Valette,
l'érudite de Roussillon

16 Culture
et patrimoine
La fête de l'Édit,
incontournable...

18 Sport
La Rhodia cup
12^e édition

20 Expression
des groupes

21 L. Wauquiez
À la rencontre
des industriels

22 Agenda
Vos animations
estivales
à Roussillon

23 Jeux

L'Édit'orial
Magazine municipal d'informations

Directeur de la publication : Robert Duranton • **Directrice de la rédaction :** Véronique Mas • **Rédaction :** Jean-François Pibre
Illustrations et photographies : Véronique Mas, Marie-Christine Hainaud, Jean-François Pibre, Karima Achouri, Marie Villeret
Conception : service communication • **Tirage :** 5000 exemplaires
Téléphone : Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00 - Fax : 04.74.29.01.02
Site internet : www.ville-roussillon-isere.fr • **Email :** mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr



Ce numéro 10 de l'Édit'orial prend d'autres couleurs, un aspect plus moderne, un nouveau, «look» ! N'hésitez pas à me faire part de vos remarques et commentaires afin d'ajuster au mieux ce magazine à vos attentes.

Vous retrouverez en plus de vos rubriques habituelles, un dossier consacré à «l'été sur Roussillon». Que va-t-il se passer ? Il y aura des animations, des spectacles, des rencontres. Je vous propose également un reportage sur notre nouvelle clinique des Côtes du Rhône, un point sur la sécurité routière avec la mise en place d'une première phase de «coussins berlinois», un document sur les procédures de prévention et de suivi de la téléalarme, un article sur la venue de Laurent Wauquiez, Président du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, sur la plateforme chimique... sans oublier bien sûr vos pages «détente» en fin de magazine.

Les changements politiques que nous avons connus ces dernières semaines nous incitent à rester attentifs aux évolutions financières et administratives qui concerneront nos com-

munes. Le programme du nouveau Président de la République ne semble pas évoluer en faveur de celles-ci : ponctions financières aggravées, regroupements non concertés, mesures et réformes à venir nous amènent à penser que les communes et intercommunalités vont vivre de nouveaux bouleversements.

Je veillerai à maintenir le bien-être des Roussillonnaises et Roussillonnais et resterai vigilant quant à toutes décisions administratives qui entreraient en conflit avec vos intérêts.

En attendant, je vous souhaite bonne lecture, ayant une pensée toute particulière pour tous ceux qui ne pourront pas partir en vacances cet été. Quant aux autres, je leur souhaite de profiter pleinement de cette parenthèse estivale.



Robert Duranton,
maire de Roussillon



► **Commémoration du 8 mai**

C'est sous un soleil de saison, que les Commémorations du 8 mai ont eu lieu face à la stèle du monument aux morts. Devant un parterre de quelque 300 personnes, Monsieur Robert Durant, maire de Roussillon, a rappelé dans son discours officiel ô combien il fallait se souvenir de ces noires années au moment où la France et d'autres nations tanguaient en raison de la montée des populismes. Un discours a été prononcé en présence notamment des anciens combattants, des services de gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des Jeunes Sapeurs-Pompiers et du Souvenir Français.

► **Élections**

A l'occasion des élections présidentielles, les cinq bureaux de vote de la commune ont été regroupés au Sémaphore pour la première fois. Une réussite. Ce dispositif est à présent définitif.



► **Daniel Guichard enchante le Sémaphore**



Quelle belle soirée ! Daniel Guichard a fait chavirer le Sémaphore, le 31 mars dernier, lors d'une soirée qui restera sans nul doute gravée dans les cœurs des quelques 280 spectateurs venus assister au concert de l'année. Le chanteur a offert son dernier opus, bien sûr, sans oublier, évidemment, ses éternels refrains qui font vibrer la France depuis les années 60. Comme quoi, à 69 ans, il n'est toujours pas usé «Mon Vieux».

► **Un Nouvel Éditorial est né !**

Votre Éditorial fait peau neuve en ce printemps 2017. Nouvelle maquette, nouvelles rubriques (photo du mois, dossier, actu, portrait)... Bref, un nouvel esprit pour chercher à vous informer de la meilleure façon sur l'actualité de Roussillon et sur la vie au quotidien des Roussillonnais. Ce nouvel Éditorial est le vôtre. Bonne lecture.

► **Roussillon, la promotion par l'objet**

La Commune propose depuis peu des objets promotionnels à ses couleurs : Mug, médaille, accroche sac, crayon de couleur, bloc note, stylo sont à vendre à l'accueil de l'Hôtel de Ville. De quoi ravir, les Roussillonnais et les touristes qui viennent découvrir les charmes de notre territoire.

► **La Carte d'identité biométrique disponible à Roussillon, chef lieu de Canton**

Depuis le 21 mars, la nouvelle Carte d'Identité biométrique (CNI) est disponible en mairie de Roussillon. La commune est la seule en pays roussillonnais à entrer dans le nouveau dispositif d'attribution de la carte d'identité décidé par le ministère de l'Intérieur.

Il faut impérativement prendre un rendez-vous en mairie pour déposer le dossier et les pièces justificatives. Le délai d'obtention est d'environ un mois.

► **Quand le CMJ se met au travail...**

... il décide de se pencher sur la question des transports en commun. Concrètement, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a élaboré le projet de faire monter les Transports en Pays Roussillonnais (TPR) jusqu'à Bel Air. Un projet que ces jeunes élus ont présenté au Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) dans le courant du mois de mars. A suivre. En attendant, la ville les a récompensés en les invitant au match de Ligue 1 OL-Toulouse.



L'étang de Roussillon au printemps...



Dossier

L'été à Roussillon, entre sport et culture

D
O
S
S
I
E
R



Les activités sportives et culturelles vont rythmer la période estivale à Roussillon. L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre territoire sous ses meilleurs atours.

Cet été encore, la commune ainsi qu'un certain nombre d'associations sportives et culturelles proposent un large panel de manifestations qui saura sans nul doute combler les amateurs de sport et les amoureux de culture et de patrimoine.

Comme depuis de longues années, l'été à Roussillon commencera avec la Rhodia Cup. Les 3 et 4 juin, le club de foot organise son désormais célèbre tournoi U10 qui réunit plus de 64 équipes provenant de 11 pays. Au total, ces joutes footballistiques drainent près de 5 000 personnes !

Après le ballon, place aux jeux de boules. Le 10 juin, l'association la Boule qui tête organise le Challenge de l'Édit (voir page 22). Le 2 juillet, ce sera au tour des 50 ans de la Pétanque (voir page 22).

Du 14 juillet à la Fête de l'Édit

Toujours dans le registre sportif, la fête du tennis aura lieu, le 10 juin, toute la journée. Quant à la piscine, elle reste ouverte tout l'été de 13h30 à 19h30 (sauf dimanche et jour férié).

Côté culture, comment passer à côté de la Fête de l'Édit qui aura lieu cette année le 5 août. Les festivités débiteront à 17 heures pour se terminer aux alentours de minuit. Avant cela, il y aura la St-Jean le 24 juin (20h30) place du Château, la Fête Nationale du 14 juillet, avec le feu d'artifice place de la République. Dans la foulée, la Fête du Quartier de Bel-Air se déroulera le

18 juillet (voir page 22). N'oublions pas non plus les visites du château, toujours possibles en cette période, et les nombreuses visites du territoire, les randonnées,... infos disponibles sur le lien suivant : <http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr> ■

Le centre social, Pass-r'ailes, de 3 à 17 ans...

Malgré quelques travaux, les enfants seront tout de même accueillis cet été par le Centre social. La municipalité mets à disposition une partie des locaux de l'école Langevin pour les centres de loisirs du 10 juillet au 4 août. Les enfants de 3 à 11 ans y seront accueillis pour des jeux, des stages, des sorties, des activités manuelles ou sportives.

Les jeunes âgés de 11 à 17 ans pourront aussi participer à des activités adaptées à leurs attentes. Ados-cité leur est réservé. En temps fort : un minicamp passerelle avec des enfants et jeunes âgés de 3 à 6 ans, un séjour sportif à Embrun pour les 15-17 ans, une sortie familiale 19 juillet avec baignade au lac de Roybon... une fête de quartier à Bel-Air le 18 juillet en partenariat avec l'association Pass-r'ailes.

Renseignements : 04 74 29 00 60
centresocialduroussillonais.fr

Le Centre Nelson Mandela sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 4 août, pour les enfants de 3 à 12 ans, répartis en 3 tranches d'âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/12 ans). En plus de l'accueil classique, l'équipe d'animation proposera plusieurs stages : Sportif (pour les petits et grands - 10 au 13 juillet), Danse (8/12 ans - 10 au 13 juillet), Théâtre (6/12 ans - 31 juillet au 4 août), Conte (3/5 ans - 31 juillet au 4 août). A noter également, un mini-séjour : 2 jours/1 nuit, au Camping Le Temps Libre à Bougé Chambalud (les 27 et 28 juillet) pour les 6/7 ans, ainsi qu'un mini-séjour «Descente de l'Ardèche» pour les 8/12 ans (du 19 au 21 juillet).

Programme complet :
<https://www.facebook.com/passrailesroussillon/>



Stage Loïc-Lafont, 23^e édition



Comme chaque été, les Stages Loïc Lafont, destinés à tous les jeunes de 6 à 17 ans, organisés par le Rhodia-Club, seront sur tous les terrains de ce mois de juillet. Au programme, entre autres, accrobranche, karting, poney, sport de raquette, sports collectifs, tennis avec cette année deux nouveautés en option : foot et Archery'Touch (Paint Ball avec

arcs et flèches).

3 stages sont possibles :

- Du 10 au 14 juillet
option escalade/Multisports/Foot
- Du 17 au 21 juillet
option Gymnastique/Hand-Tennis
- Du 24 au 28 juillet
option Nature (6-11 ans)
ou nature (+ de 12 ans).

Renseignements : 04 74 29 71 66.

Une journée type :

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| - 7h30 : Accueil | - 11h30 : Activité libre | - 15h : Activité au choix |
| - 9h : Option ou omnisports | - 12h : Repas | - 17h : Goûter |
| | - 13h : Temps calme | - 18h : Fin de journée |

► Et si on allait au cinéma...

Deux films sont à l'affiche du Ciné Plein Air.

Une soirée, les yeux dans les étoiles...avec en toile de fond un grand écran de cinéma. Charmant et délicieux programme. C'est le Ciné Plein Air, bien sûr, qui reprend ses droits cet été. Avec pour cette édition 2017, deux films. Le premier, un grand classique : Boule et Bill 2 – qui sera projeté le 18 juillet Centre Nelson Mandela. Le second : Il a déjà tes yeux. Une comédie française, sortie en salles en janvier dernier, où il est question d'un couple de noirs qui finit enfin par adopter un bébé de six mois, pour son plus grand bonheur après de mois d'attente, mais cet enfant est...blanc. Séance au Sémaphore le 10 août.



Un budget 2017 dans la continuité

Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, la commune présente un budget à l'équilibre sans pour autant augmenter les impôts locaux.

► Budget 2017 en chiffres :

- En fonctionnement : 8 652 071 €.
- En investissement : 4 445 525 €.
- Au total : 13 097 596 €.

Budget voté en Conseil Municipal le 23 mars 2017.

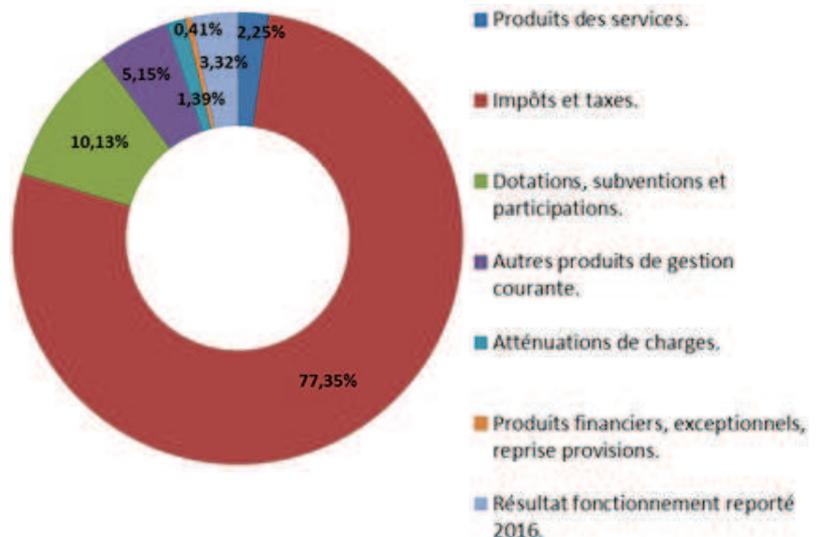
► Taux des impôts locaux 2017 :

- Taxe d'habitation : 8.87 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22.71 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70.57 %

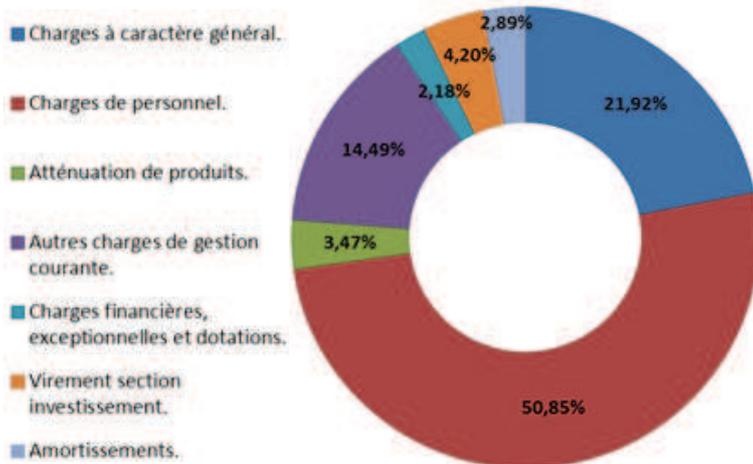
Budget 2017 : les grandes lignes

- Maintien des taux d'imposition 2016 ; les bases augmentent de 0,4% selon la loi de finances 2017.
- Charges de personnel : prise en compte de la réforme des carrières, de l'augmentation du point d'indice et du Glissement Vieillessement Technicité (GVT) sur la base de l'effectif constant.
- Poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver l'autofinancement.
- Prise en compte du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) dans sa globalité en attendant le vote de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.
- Mise en œuvre des investissements avec une recherche maximale de subventions sur chaque projet.
- Recours à l'emprunt pour le financement des nouveaux programmes d'investissements si nécessaire. ■

Recettes de fonctionnement :



Dépenses de fonctionnement :



► Nouveaux investissements

Outre les investissements habituels, les nouveaux projets concernent :

- des acquisitions immobilières,
- la création de deux courts de tennis non-couverts,
- la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection,
- les travaux d'accessibilités des établissements recevant du public (ERP) - tranche 2017,
- la construction d'une salle de réception,
- l'aménagement d'une bibliothèque,
- la réfection des toilettes publiques.

► Endettement

- Pas d'emprunt depuis février 2014 : pour mémoire capital restant dû : 7 925 914 €. (au 1^{er} février 2014)
- Capital restant dû au 1^{er} janvier 2017 : 5 525 560 €.

La future clinique des Côtes-du-Rhône est lancée



Le permis de construire a été déposé début avril. Le nouvel édifice médical devrait voir le jour fin 2019.

Le projet de reconstruction de la clinique des Côtes-du-Rhône (ex Saint-Charles) est lancé. Il a été présenté officiellement, le 13 avril au Sémaphore, lors d'une réunion publique co-organisée par la municipalité et le groupe Noalys, propriétaire de l'établissement depuis l'été dernier. Le futur édifice médical, dont le permis de construire a été déposé début avril, devrait voir le jour fin 2019 après environ deux ans de travaux. Le coût de l'opération est à ce stade estimée entre 15 et 20 millions d'euros.

Cette future Clinique sera composée d'un bâtiment principal en U articulé autour d'un accueil central ouvrant sur un vaste patio intérieur paysager. Un bâtiment annexe, d'imagerie médicale, sera directement accessible depuis la clinique par des galeries vitrées. Avec un troisième bâtiment, abritant une maison médicale, qui viendra s'intégrer dans cet ambitieux projet, ce seront près de 10 000 m² de surface de plancher qui seront construits pour accueillir les patients dans les différents services. ■



Urbanisme



Michel Mas,
Conseiller municipal délégué
à l'urbanisme

Depuis 2014, notre engagement, a permis au cours de l'été 2016, la magnifique victoire du maintien sur Roussillon, de la Clinique rebaptisée «Clinique des Côtes du Rhône».

Aujourd'hui, le dépôt du permis de construire du futur établissement et d'une maison médicale marque une nouvelle étape. Cet ensemble moderne sera opérationnel fin 2019.

En complément, les acquisitions foncières, réalisées depuis 2 ans par la Municipalité, autour de ce projet, vont permettre de requalifier et redynamiser le Bourg Historique, pour lequel une étude est actuellement en cours.

Le renouveau de notre commune est engagé !



► Une maison médicale en complément

En marge de la nouvelle clinique, reconstruite sur le site actuel, le projet du groupe Noalys prévoit aussi la création d'une maison médicale, située derrière l'hôtel Médicis. Sur plus de 2 200 m², ce bâtiment accueillera une pharmacie, un service de périnatalité, un audioprothésiste, un centre de dialyse, un plateau technique de kinésithérapeutes avec des bureaux de consultation pour spécialistes et chirurgiens, un ostéopathe, des médecins généralistes et cinq chambres hôtelières à caractère médical et social. A noter qu'en ce qui concerne la pharmacie, elle fonctionnera avec celle de l'Avenue dans le but de rationaliser les coûts en matière de logistique et de commandes.



Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance
et aux travaux

La sécurité routière est un axe fondamental et prioritaire de notre action.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de supprimer au fur et à mesure les priorités à droite et de les remplacer par des stops et des «cédez-le-passage». La bonne tenue de la voirie est aussi au centre de nos préoccupations.

Et même si cette compétence relève de la CCPR, nous sommes extrêmement vigilants et travaillons de concert avec elle. Bilan, en trois ans de mandat la ville a changé de visage, plus qu'en quelques décennies.

2017 : l'été des travaux d'envergure



Rénovation de l'éclairage public, de certaines rues, des toilettes publiques, des arrêts de bus, ... La ville continue de s'embellir.

Cet été, la commune poursuit sa politique dynamique en matière de maintenance en lançant une série de travaux de taille.

Débutée ce printemps, la rénovation de l'éclairage public continue avec l'installation de lanternes type LED. A terme, près de 800 seront remplacées. Cette technologie permettra de diminuer la consommation d'énergie d'environ 20%.

Par ailleurs, rue Verguin, dans le sens de la montée vers la rue Émile Zola, le trottoir sera prolongé d'une centaine de mètres, en attendant la création de quelques places de parking. La réfection de la voie

de contournement au nord de la Place du Château est aussi prévue incluant la reprise en enrobé des places de parking. Le passage Montaigne sera aussi relifté.

Des quais avec des accès PMR seront réalisés aux arrêts de bus Trans'Isère situés en bas de l'avenue Jean-Jaurès. Dans le même registre, un cheminement pour non-voyant, une signalétique et une rampe d'accès PMR seront installés à l'école Langevin.

Enfin, les toilettes publiques, place du Château et route de Valence, seront modernisées dans le courant de la période estivale. ■



► La sécurité routière renforcée

Il fallait agir. C'est fait ! Des coussins berlinois ont été installés au printemps à différents endroits stratégiques de la ville. Des ralentisseurs ont d'abord été placés en entrée de ville. Plus précisément, à l'entrée nord lorsque l'on arrive de Vienne (voir photo). Un coussin se trouve à l'entrée de la rue Grande, zone 30 km/h. Le même dispositif a été appliqué chemin de la Grésille et route de la Chapelle, là aussi afin de renforcer la sécurité routière.

Du côté de la voirie, le chemin du Clos et le chemin de l'Étang ont fait peau neuve au début des beaux jours. Pour le chemin de l'Étang, il a été demandé à la CCPR de réaliser quelques places de parking. Travail qui entre dans ses compétences.

Et si les marchés nous étaient contés...



La municipalité désire mettre à l'honneur l'histoire des marchés roussillonnais au travers d'une expo, d'un livre, de photos, rencontre avec Aurore Navarro Docteur en géographie.

Raconter l'histoire des marchés roussillonnais. Mais l'histoire avec un grand H. Celle qui traverse le temps, marque les esprits et imprègne les lieux. De ce triptyque, la municipalité a décidé de se lancer dans la recherche de tout objet, photos, anecdotes, témoignages etc... qui puissent nous immerger dans cette belle histoire faisant partie intégrante du patrimoine local. Il suffit en effet de se plonger dans les archives pour découvrir la pleine mesure de l'importance des marchés à Roussillon.

L'objectif est de parvenir, donc, à

collecter auprès de la population, sous forme de prêt, toute trace de cet emblématique passé. Au final, l'idée est d'éditer un livret, d'organiser une ou plusieurs expositions et aussi de recréer un stand d'époque sur le marché actuel afin que les Roussillonnais puissent se représenter in vivo ce que pouvait être un marché du 18^e, du 19^e et tout au long du 20^e siècle jusqu'à nos jours. Alors, si vous disposez de pièces rares ou tout simplement qui correspondraient à cet appel public, vous pouvez contacter la mairie. ■



Didier Charpenay
adjoint à la sécurité,
à l'environnement,
à la circulation
et aux marchés forains

L'histoire des marchés est étroitement liée à celle de notre commune depuis des siècles.

C'est pour cette raison que la municipalité souhaite aujourd'hui lancer cette opération (voir ci-contre) qui n'a pas simplement pour objectif de raconter la belle histoire des marchés au sens large du terme.

Son but est de retracer les contours de ce passé afin de mieux mettre en valeur le riche patrimoine de la commune.



▶ Ouverture del'Auto-Ecole Fermond

L'auto-école Fermond vient d'ouvrir ses portes, au 7 avenue Jean-Jaurès, en lieu et place de l'école de Conduite des Feux. Cédric Fermond, le dirigeant de l'entité, a entièrement rénové le local ainsi que la devanture. Selon lui, cette agence est en mesure d'accueillir entre 200 et 250 élèves par an. Ce qui lui permettrait à termes d'embaucher trois à quatre salariés. Ce qui est l'un de ses objectifs majeurs.

A son compte depuis 2003, Cédric Fermond possède les auto-écoles Fanget, implantées à Chavanay et au Péage-de-Roussillon. Et entend bien capitaliser sur son expérience pour développer l'activité sur Roussillon. Ce dont il ne doute pas : «Je suis convaincu du potentiel sur la commune. Il faudra peut-être un peu de temps mais nous connaissons notre métier et apportons une formation de qualité aux futurs automobilistes».



Jean-Claude Canario
adjoint à l'action sociale
et au logement

Les périodes de canicule sont des moments souvent pénibles et dangereux pour la frange de la population dite à risques.

C'est pour cette raison que la municipalité joue un rôle préventif déterminant notamment en termes de prévention.

Tout au long de l'été, elle assure un vrai contact auprès de ces personnes par l'intermédiaire du CCAS et des élus qui assurent un suivi quotidien.

Le plan canicule, ne le négligez pas !

Voici les mesures essentielles en cas de canicule cet été.

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches ou dans un espace rafraîchi.
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics).
- Si vous devez sortir, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher.
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide.
- Accompagnez la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux.
- Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...). ■



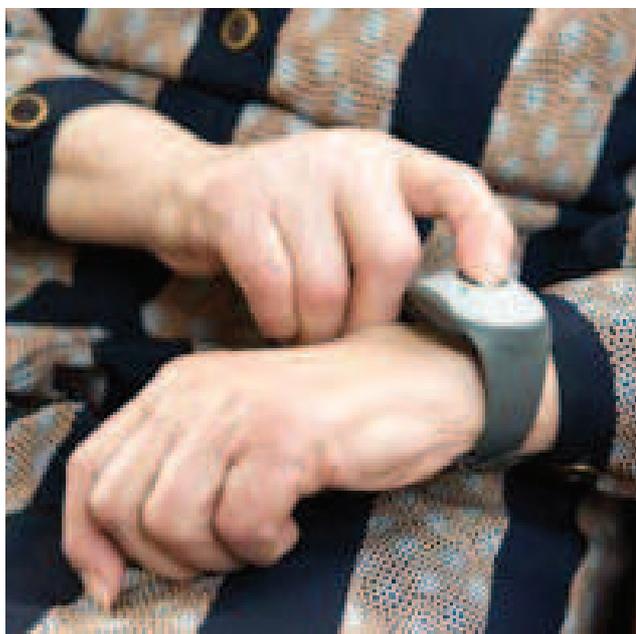
Important :

Pensez à prendre contact avec le CCAS pour signaler des personnes fragiles : 04 74 86 17 90.

▶ Ne pas oublier la Téléalarme !

À l'approche de l'été, mieux vaut prendre ses précautions. Les personnes seules ou souffrant d'un handicap peuvent avoir recours au système de la téléalarme. Le concept est simple : en cas de malaise, de chute, d'agression etc.. les personnes bénéficiant de ce service activent un signal d'alarme via un bracelet électronique qui est relié à une entreprise spécialisée basée à Vienne. Celle-ci se charge ensuite de prévenir la famille, les pompiers ou la police.

Ce service est accessible sous forme d'abonnement mensuel au tarif de 31 euros (des aides sont possibles, des déductions d'impôt également). 142 Roussillonnais sont actuellement abonnés à la téléalarme. Renseignements auprès du CCAS au 04 74 86 17 90.



Sous le signe de la prévention !



La prévention est au cœur des préoccupations de la commune qui participe à la mise en place des ateliers Agiroute et Rea. Explications.

Mieux vaut prévenir que guérir. L'adage a gagné ses lettres de noblesse. A juste titre. Et tout naturellement, la commune place la prévention au cœur de ses préoccupations. Deux actions concrètes sont menées à compter de ce printemps.

Il sera tout d'abord question de la prévention routière avec les ateliers Agiroute. Ils seront destinés aux automobilistes qui ont au moins 25 ans de permis de conduire. Ils auront lieu les 8 et 15 juin. Pour toute information, prendre contact avec le CCAS au 04.74.86.17.90. Tarif : 15 euros, dont 7,5 euros pris

en charge par la commune.

Il sera ensuite question de l'aide et du soutien psychologique aux personnes et familles avec les ateliers animés par l'association Rea (dans le cadre de la politique de la Ville). L'objectif est d'apporter un accompagnement, et des réponses, après un accident de la vie : divorce, maladie, deuil, licenciement etc... Séances individuelles, de groupe, art thérapie ; au foyer Grumbach, chaque mardi de 14 à 17 h jusqu'en mai 2018 ; informations et inscriptions auprès de l'association 06 81 07 12 85. ■



Santé



Béatrice Krekdjian,
adjointe à la santé,
aux personnes âgées
et au handicap

Il est aujourd'hui essentiel de prendre en considération la question de la prévention au sens large du terme.

Personne ne doit rester au bord du chemin et chacun a le droit de recevoir une aide et un soutien à la mesure de sa vie et de son parcours de vie.

Cet enjeu crucial, il faut savoir le relever et c'est pourquoi la commune s'implique directement dans ce domaine avec des actes et des actions concrètes par le biais notamment de différents ateliers à destination des jeunes comme des moins jeunes.



► Oser dire non !

La prévention des conduites à risque chez l'adolescent, l'affirmation de soi et lutter contre le harcèlement. Voici les trois objectifs pédagogiques de l'opération «Oser dire non», organisée par la municipalité, qui a été menée pour la deuxième année consécutive au sein de la cité scolaire de l'Édit qui a validé et soutenu le projet. En cette fin d'année scolaire, l'heure du bilan est arrivée. Au lycée, les interventions ont été concentrées sur les classes de 1^{ères} d'enseignement général, 1^{ères} Bac pro, Terminales et CAP. Soit plus de 300 élèves. Au collège, l'action a été recentrée sur les classes de 6^e. Soit près de 120 élèves. Ceux qui étaient volontaires ont également pu suivre des séances de photolangage. L'opération a été couronnée de succès avec une prise de conscience globale chez les adolescents des risques qui les entourent.



Marie-Thérèse Lambert
adjointe au cadre de vie
et à la vie scolaire

Cette opération fleurissement est, à mon sens, un merveilleux moment pour la commune qui mérite notre intérêt à toutes et à tous.

C'est un instant unique de découvrir ou redécouvrir la beauté de nos jardins. C'est aussi une magnifique vitrine pour notre activité touristique. Mon projet serait que nous puissions à terme participer au concours départemental, voire régional ou même pourquoi pas national des villes fleuries.

Ce qui nous permettrait peut-être d'obtenir le label ville fleurie avec une ou deux fleurs.

Le fleurissement recouvre ses couleurs



L'opération fleurissement est reconduite cette année. Les plus belles esquisses seront récompensées au Sémaphore début décembre.

Jardin fleuri, joli, joli, joli... Si joli, que cela vaut bien quelques clichés photographiques. Donc, pour immortaliser les douces volutes des jardins roussillonnais, la commune reconduit cette année l'opération fleurissement. Le concept est simple : l'idée est de prendre en photo les plus beaux jardins de la ville et ainsi de les mettre en valeur. Les plus beaux décors se verront récompensés au Sémaphore, le 1^{er} décembre prochain, lors d'une soirée spéciale. Lors de cet événement, quelques 200 photos défileront via un diaporama. D'ici là, les Roussillonnais peuvent partici-

per à cette opération - qui débute en mai pour se finir à l'automne - en appelant le service communication* de la municipalité qui se déplacera. A noter que ce concours de fleurissement distingue six catégories :

- Plus beau balcon fleuri.
- Plus belle suspension.
- Plus belle potée.
- Plus beau jardin fleuri.
- Plus belle maison fleurie.
- Plus beau jardin décoré avec Art. ■

* *Service communication :*
04 74 29 01 01.





Robert Valette

L'ÉRUDIT DE ROUSSILLON

Méromane, amoureux d'histoire, passionné de patrimoine, Robert Valette préside aujourd'hui l'association, «L'Édit de Roussillon» dont l'objectif est de promouvoir cet illustre parchemin historique. Portrait d'un personnage iconoclaste.

Heuroux qui comme Robert Valette n'a de cesse de faire de longs voyages. Et le premier de ses voyages remonte à son adolescence. Un voyage au cœur de la musique classique. «Une révélation» ose-t-il. Quand les jeunes de sa génération idolâtre les premières stars du rock, lui, se laisse envouter par les résonnances de Bach et Mozart. Cette passion lui sied toujours au corps : «Il ne se passe pas une semaine sans que j'assiste à un concert classique ou un opéra. J'étais encore il y a quelques jours à Lyon pour une représentation», murmure-t-il, avec des yeux empreints de lumière.

Cet amour de l'art mineur, comme aimait à le qualifier Serge Gainsbourg, ne conduira pas ce fils d'agriculteur, né à Vienne en 1946, vers une carrière artistique. Peut-être à regret. Non, dès la fin de son lycée, au collège Ponsard à Vienne, Robert Valette choisit d'entrer dans la vie active. «Je voulais travailler», admet-il. Son vœu se réalise. A tout

juste 20 ans, il entre à la Poste comme auxiliaire. Il y passera toute sa carrière durant laquelle il sera entre autres guichetier, chargé de clientèle pour finir chef d'établissement à Estressin. «J'ai toujours apprécié d'avoir un contact avec le public. J'aime le contact et les vraies relations humaines. Je m'épanouis ainsi», résume-t-il. Fin du second voyage.

Lorsque l'heure de la retraite sonne, Robert Valette s'engouffre sur le chemin du troisième voyage. Un voyage qui débute en 2004 avec moult activités. Il partage son temps entre la réfection de sa maison, la pétanque, la musique ou encore le tourisme en France. «Mais au bout de deux ans, je me suis dit que je n'allais pas tenir ainsi pendant vingt ans (sourire) et qu'il fallait que je me consacre à autre chose,» lance-t-il.

Tout va basculer lorsqu'il devient correspondant de presse pour le Dauphiné Libéré.

Ce quatrième voyage, lui permet de continuer à se tourner vers les autres et à raconter leur histoire. Au fil des rencontres, il participe en 2013 à l'organisation du 450^{ème} anniversaire de l'Édit de Roussillon. Dans la foulée, cet amoureux de patrimoine et de Roussillon, crée l'association «L'Édit de Roussillon» qu'il préside aujourd'hui. Son objectif, faire la promotion de ce pan d'histoire,

«J'aime le contact et les vraies relations humaines.»

ici dans sa région, mais aussi à Paris où il va organiser pour la deuxième fois en décembre une expo sur ce thème dans une galerie du X^e arrondissement. Le voilà qui prépare donc son cinquième

voyage, qui ne sera sans nul doute pas le dernier... ■



Marie-Hélène Vincent
adjointe à la culture, au patrimoine
et aux animations de la Ville

L'Édit de Roussillon représente une véritable fierté pour notre commune. Cette page d'histoire de France donne un rayonnement à notre ville, une véritable aura qu'il faut, je pense savoir apprécier à sa juste valeur. D'ailleurs, chaque année, on sent bien la ferveur de la population locale et des alentours. À nous tous, de faire perdurer cette tradition et de poursuivre à écrire l'histoire. Avec notre enthousiasme...

La Fête de l'Édit, incontournable...



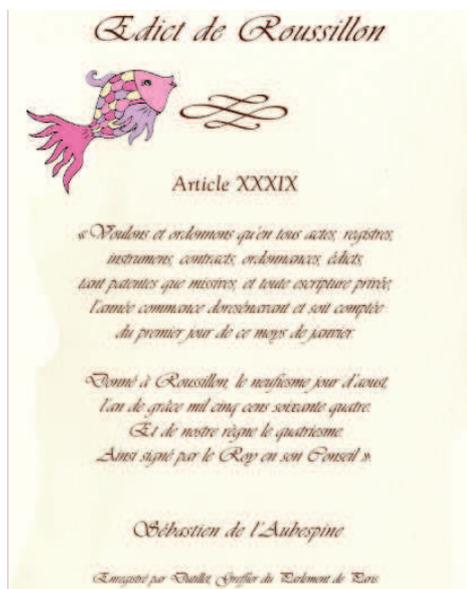
Le 453^e anniversaire de ce moment d'histoire aura lieu le 5 août au Château. Avec au programme, entre autres, des spectacles sur la place.

Le 9 août 1564. Cette date reste gravée dans l'histoire de France et demeure la fierté de Roussillon. 453 ans plus tard, la commune continue d'entretenir et de célébrer ce jour où Charles IX signa et promulgua l'uniformisation du calendrier sur l'ensemble du territoire. Cette année ne déroge pas à la tradition. Pour des questions de calendrier, les célébrations auront lieu cette année le samedi 5 août (le 9 tom-

bant un mercredi) à partir de 18 heures. Au menu des réjouissances, une première, avec un spectacle équestre qui tiendra séance place du Château. Après un apéritif, sera dressé un repas Renaissance dans la cour du Château sous réservation payante auprès de la mairie. La soirée se clôturera par un second volet équestre nocturne qui offrira son lot de surprises... à suivre... ■

► Le Programme du 5 août :

- **17h :**
visite du château
par l'Office
de Tourisme.
- **de 18h15
à 19h30 :**
spectacle équestre
place du Château.
- **19h30 :**
apéritif musical
devant l'office
de Tourisme.
- **20h/20h30 :**
Repas Renaissance
- **22h30 :**
spectacle
équestre
nocturne.



► De l'Édit au poisson d'avril

L'Édit de Roussillon, signé par Charles IX le 9 août 1564, consacre le 1^{er} janvier dans tout le royaume de France. C'est un fait connu. Ce que l'on sait moins en revanche, c'est que cet édit a donné naissance à la tradition du poisson d'avril ! Explications. Jusqu'au 9 août 1564, l'année calendaire commençait le 25 mars, et, de ce jour jusqu'au 1^{er} avril, les Français avaient alors coutume de se faire des cadeaux pour célébrer le passage à l'année nouvelle. Les Français ont ensuite fait perdurer cette tradition mais sous le ton de la plaisanterie. Se faisant de fait des cadeaux «pour rire» le 1^{er} avril. Car le 1^{er} avril coïncide aussi avec la fermeture de la pêche, le mois d'avril étant la période du frai (reproduction) pour beaucoup de poissons de rivière, on qualifie ces amusements de «poissons d'avril» car ils sont aussi peu sérieux que de pêcher un poisson en avril !



L'Édit : Roussillon une étape non prévue

Après avoir quittés Lyon le 9 juillet 1564 en raison de la peste, Catherine de Médicis et Charles IX, accompagnés de leur cour, font halte au Château de Roussillon le 17 juillet. Une escale improvisée qui donnera naissance à l'Édit de Roussillon...

Le 19 mars 1563, fut signé l'édit d'Amboise ou édit de pacification ou de «tolérance» mettant fin à la première guerre de religion et le 17 août de la même année, fut proclamée la majorité du roi Charles IX, second fils de Catherine de Médicis.

Malgré cette proclamation, Catherine de Médicis resta régente de fait, le nouveau roi, âgé seulement de treize ans, étant incapable de diriger les affaires du royaume. Profitant de la paix retrouvée entre parti catholique et protestant, Catherine de Médicis décida d'entreprendre un grand voyage à travers le royaume, «pour renforcer dans les provinces le sentiment monarchique et de pousser les protestants à montrer, eux aussi, leur fidélité à la dynastie». Cette randonnée royale dura du 24 janvier 1564 au 1^{er} mai 1566.

Après un séjour de quelques semaines à Fontainebleau, le cortège royal se mit en route pour entreprendre ce périple à travers la France : plus de 10 000 personnes vont cheminer pendant plus de deux ans. Outre le roi Charles IX, la régente amène avec elle, son fils cadet, le futur Henri III, sa fille, Marguerite de Valois («la reine Margot») et Henri de Navarre, âgé de 11 ans, futur roi Henri IV. Une importante escorte armée, pour la protection des membres de la famille royale et de nombreux gentilshommes font partie du voyage. Par ailleurs, Catherine de Médicis amène également avec elle son «escadron volant», nuée de jolies filles, triées sur le volet, pour leur beauté et leur savoir faire, habiles à circonvenir sur l'oreiller les ambassadeurs ou les ennemis de la reine mère.

A ce stade, l'histoire empreinte deux versions. La première relate que le Cortège Royal, venant du nord – Troyes et Macon- arrive à Lyon, où vient de se déclarer une terrible épidémie de peste. La Cour s'y installe mais devant les ravages causés par la maladie, elle finit par abandonner la cité lyonnaise.

La seconde version explique que la Cour remontait la Vallée du Rhône et, apprenant que la ville de Lyon était terrassée par l'épidémie de peste, elle décida alors de faire une halte à Roussillon pour s'en prémunir. Ce séjour fut décidé afin de préserver la santé du jeune roi Charles IX.

Toujours est-il que ce dernier, accompagné de sa mère et d'une partie de la cour s'installe le 17 juillet à Roussillon, «Roussillon en Dauphiné, maison appartenant à monsieur de Tournon» «belle petite ville et chateau» «ayant vu le plaisir et aisance du logis, et d'une belle chesnaye qu'il y'a, parce qu'il y'a un cartier neuf du dit logis lequel est beau» «en attendant qu'estant la peste cessée et du tout assopie audict lion», il puisse y retourner. Accueilli par Just III de Tournon, le roi loge dans le beau château renaissance de style italien, construit par le cardinal de Tournon, entre 1548 et 1552. Pour recevoir le roi, «on a fait assembler tous les ouvriers du pays pour le rendre promptement habitable pour y loger quelques princes et cardinaux.» ■

*Le séjour royal en Roussillon,
à suivre dans notre prochain numéro...*



Véronique Mas
adjointe au sport, à la jeunesse
et à la communication

Cette année encore, la Rhodia Cup, sous la houlette d'Osman Kalin va nous entraîner vers des pays lointains. Cette manifestation importante pour notre commune devrait attirer plus de 5000 personnes. Cela représente des centaines d'heures de recherche d'équipes internationales, de mise en place de logistique, de recherche de sponsors, de recherche aussi d'hébergement en sollicitant des familles d'accueil. Cette année, la Rhodia Cupe se préoccupe également de notre environnement en mettant en place «Les ambassadeurs du Tri». Ce sont nos jeunes Roussillonnais qui porteront cette action. Venez nombreux.

La Rhodia Cup, 12^e édition



Depuis sa création en 2005, ce tournoi de foot, réservé aux U10, est devenu l'événement sportif de l'année dans sa catégorie, à Roussillon et dans la Région.

Au fil des éditions, la Rhodia Cup est devenue le plus grand tournoi de foot amateur de jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes et le troisième de sa catégorie - moins de 10 ans - au niveau national. Cette année ne déroge pas à la règle.

Les organisateurs ont réuni 64 équipes dont une vingtaine issue de clubs professionnels étrangers de haut rang comme Arsenal, Besiktas, Milan AC, Malaga, Benfica, Everton, Dynamo Zagreb et français comme l'AS Nancy Lorraine, Dijon, AJ Auxerre, SC Bastia, Nîmes Olympique ou encore l'Olympique Lyonnais.

Pour son 12^e anniversaire, la Rhodia

Cup franchit encore un cap. Notamment en termes de spectateurs. Plus de 5 000 personnes sont attendues contre 3 000 l'année dernière. Résultat, les organisateurs, avec l'aide de la municipalité, ont déployé des moyens logistiques en conséquence : création de nouveaux parkings, nouveau sens de circulation durant le week-end, renforcement de la sécurité en raison du maintien du plan Vigipirate, développement des structures d'accueil et aussi hausse de la restauration sur place... In fine, un match de gala opposera l'équipe de France des Amputés à son homologue des Pays-Bas. ■

Infos pratiques :

Rhodia Cup, 3 et 4 juin, stade de la Terre Rouge

► Le palmarès

FC Barcelone : **2014**
Ajax Amsterdam : **2015**
Malaga C.F : **2016**

► La Rhodia Cup en chiffres

64 équipes
11 pays
Plus de **300** matches en deux jours
2 000 abonnés Facebook

| | | |
|---|--|---|
| <p>GROUPE A</p> <p>OLYMPIQUE LYONNAIS FEYENOORD ROTTERDAM AJ AUXERRE FC BOURGOIN JALLIEU AS CANNES RC VEDASIEN ST BRICE FC FC VOIRON MOIRANS</p> | <p>GROUPE B</p> <p>BESIKTAS JK AS NANCY LORRAINE US ORLEANS OLYMPIQUE RHODIA 1 US TORCY FONTAINE LES DIJON RC JOINVILLE HAUTE COMBE DE SAVOIE</p> | <p>GROUPE C</p> <p>MALAGA FC SC BASTIA RED STAR FC ASF ANDREZIEUX BUREL FC OLYMPIQUE ROVENAIN CERGY PONTOISE FC FC CROIX ROUSSIEN</p> |
| <p>GROUPE D</p> <p>ARSENAL FC DIJON FCO BOURG PERONNAS AS ST PRIEST CFPP AS MONTFERRAND FC CHEMINOT VILLENEUVOIS FC NIVOLET</p> | <p>GROUPE E</p> <p>EVERTON FC FC BANGKOK AC AJACCIO OLYMPIQUE VALENCE MOULODIA EL EULMA L'ETRAT LA TOUR FC FRANCONVILLE FC CHASSIEU DECINES</p> | <p>GROUPE F</p> <p>AC MILAN GALATASARAY SK ESTAC TROYES CASCOL OULLINS UJS TOULOUSE UF MACONNAIS CJF FLEURY LES AUBRAIS FC TASSIN LA DEMI LUNE</p> |
| <p>GROUPE G</p> <p>SL BENFICA SERVETTE GENEVE FC NIMES OLYMPIQUE OLYMPIQUE RHODIA 2 GARDIA CLUB UA ST SEVER SELECTION REGIONALE FC COTE ST ANDRE</p> | <p>GROUPE H</p> <p>DYNAMO ZAGREB ETOILE CAROUGE FC CLERMONT FOOT 63 FC ANNECY GAP FOOT 05 ESC MONTFERRIER FC LES LILAS FC ROCHE ST GENEST</p> |  |

► De la Lyonnaise à la pétanque

L'été sportif roussillonnais sera en grande partie rythmé par les jeux de boules : la Lyonnaise et la Pétanque. L'association la «Boule qui Tête» organise, le samedi 10 juin au Boulodrome des Cités à partir de 8 h 30, son désormais traditionnel Challenge de l'Édit. Ce concours ouvert à tous propose une épreuve à la Lyonnaise et une seconde à la Pétanque, les deux en version triplette.

Les organisateurs tablent sur une centaine de joueurs et deux cents personnes au total.

Le 2 juillet, la Pétanque Roussillonnaise prendra le relais à l'occasion de son 50^e anniversaire. Son concours de triplette, lui aussi ouvert à tous, devrait attirer près de deux cent personnes. Les épreuves auront lieu au Cabanon à partir de 8 heures.



► L'aquathlon le 17 juin

L'Aquathlon du Rhodia Club qui aura lieu le 17 juin, 3 parcours sont proposés en fonction du niveau de l'athlète. Rappelons que l'aquathlon est une épreuve combinée,

consistant à enchaîner un parcours de natation et un parcours de course à pied sans arrêt du chronomètre. Information et inscription auprès du Rhodia Club.



Vos élus s'expriment

Élections...

Le transfert sans concertation préalable, des bureaux de votes au Sémaphore semble positif mais des améliorations matérielles sont nécessaires.

Les derniers scrutins (élections départementales, européennes, régionales, présidentielles) confirment une progression inquiétante voire dangereuse de positions extrémistes. Quelles réactions des élus locaux ?

Le respect des électeurs qui soutiennent ces positions, doit cependant nous conduire à les rencontrer, à échanger afin d'éclairer leurs décisions futures. La base de toute approche politique, au sens de gestion de la cité, doit être la concertation, la consultation, le partage d'informations, avant toute prise de décisions. Veiller à rassembler, à consulter, y compris les personnes qui s'opposent, en particulier lorsqu'elles représentent un pourcentage important de la population, doit être la ligne de conduite de tous les démocrates attachés aux valeurs républicaines.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P Vignoud.

Pile et face !

Tenir ses promesses de campagne pour un maire c'est la moindre des choses, mais qu'il en fasse propagande en période électorale supposerait aussi d'énumérer tout ce qu'il a supprimé : la culture, la musique et le sport pour les enfants des écoles laïques, ou diminué : les subventions aux associations, ou réduit : le personnel communal privilégiant les entreprises privées baissant ainsi la qualité du service (repas Grumbach ,entretien des locaux scolaires). Le maire devrait aussi rappeler tout ce qui était déjà engagé par ses prédécesseurs la maîtrise des dépenses, le programme des 4 meilles, l'aménagement du quartier des cités autour de la construction d'une médiathèque, un pôle de santé publique, un accueil pour femmes victimes de violence, un EPHAD inscrit dans la programmation du Conseil Général.

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bediat, M. Cabrera, B. Pernot, L. Piot.

Le débat républicain a eu lieu

Le débat républicain a eu lieu, parfois confus, souvent perturbant. Les résultats sont tombés, clairs, sans équivoque. Une nouvelle gouvernance est née. Deux remarques s'imposent.

La première est que les factions extrémistes ont progressé, en grande partie à cause du laxisme dont a fait preuve l'État au cours de ces cinq dernières années. Mais, à nouveau, elles ont échoué. Le français, bien que frondeur et protestataire n'est pas prêt à renouveler les erreurs du passé. Il est d'abord démocrate, attaché aux valeurs de la république. Et c'est tant mieux.

La seconde remarque est l'influence grandissante des médias, faisant et défaisant, à leur gré, responsables politiques ou simples citoyens. Les moyens de communication actuels amplifient encore les «scoops» vrais ou inventés et perturbent

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C.Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal, M. Mouchiroud, G. Boussard, M. Mas,

ainsi la sérénité des débats. Ces remarques faites, maintenant c'est au gouvernement de se mettre au travail, rapidement et de manière constructive. C'est le sort de la France qui est en jeu.

De notre côté, avec modestie et efficacité, nous agissons au mieux des intérêts de chacun : baisse des taux d'imposition, création d'un city stade, mise en service d'un rétinographe, embellissement de l'avenue Jean-Jaurès, renforcement de la sécurisation de nos rues, offre culturelle diversifiée, création de comités de quartier. Et la liste ne s'arrête pas là !

Les échéances électorales à venir seront déterminantes pour nos territoires. Nous devons rester attentifs et unis, conservant à l'esprit nos fondamentaux : le respect de la République, la valeur du travail et le maintien de la cellule familiale.

H. Breyse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, G. Petinataud, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon, J.M Bourgeois.

Laurent Wauquiez, à la rencontre des industriels du territoire



Le mercredi 17 mai, notre territoire a reçu la visite de Laurent Wauquiez, Président du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes.

Ce dernier a souhaité rencontrer les représentants des différentes entreprises industrielles du secteur de la Chimie sur la plateforme Osiris. «Une chimie forte pour une industrie du futur» tel était le thème central de cette demi-journée.

Les discussions se sont déroulées à l'espace Kémio devant un parterre d'une vingtaine de chefs d'entreprises. Ensemble, ils ont pu échanger sur un certain nombre de sujets, comme le financement des start-ups en phase d'industrialisation, l'imbroglio administratif et réglementaire très contraignant, la possibilité d'abaissement des charges salariales, le contrat environnemental, sous oublier bien sûr de parler d'emploi durable et de formation.

Suite à cette table ronde, Laurent Wauquiez a pu visiter la plateforme chimique dont il a découvert entre autres l'état d'avancement des travaux de la Société Hexcel, équipementier aéronautique.

Robert Duranton, Maire de Roussillon, l'a accompagné tout au long de cette journée marquant notre ville comme pôle de compétence industriel significatif sur le

territoire. Ils ont pu échangé tous les deux sur nombre de sujets concernant notre commune notamment les demandes de subventions concernant la salle communale, la création de courts de tennis et l'aménagement de la grande rue. ■



Vos animations estivales à Roussillon

▶ **Tournoi international de Foot**
les 3 et 4 juin
au Stade la Terre Rouge

▶ **Festival Rock'ssillon**
Samedi 10 juin
place du Château et la Taverne

▶ **Fête de l'école de Tennis**
Samedi 10 juin au Tennis-club

▶ **Association La boule qui tête**
Challenge de l'Édit
concours de boules «lyonnaise et pétanque»
Samedi 10 juin à 8h30 au boulodrome des Cités
Ouvert à toutes et tous !



▶ **Fête du Rhodia natation et aquathlon**
Samedi 17 juin à partir de 13h30
Piscine Charly Kirakossian

▶ **Fête de la Saint Jean**
spectacle de feu et bal
Samedi 24 juin à 20h30
Place du Château

▶ **50 ans de la pétanque**
Dimanche 2 juillet
au Cabanon

▶ **Feu d'artifice du 14 juillet**
Vendredi 14 juillet
place de la République

▶ **Fête de quartier Bel-Air**
mardi 18 juillet de 17h à 21h organisée
par le Centre social et Pass'Railes
Structure gonflable, atelier maquillage,
baby foot géant sur le City stade et autres ani-
mations.
Restauration : Buvette, vente de pop-corn et
barbecue.

▶ **Ciné Plein Air**
Mardi 18 juillet à la tombée de la nuit
Centre Nelson Mandela
«Boule et Bill»
Jeudi 10 août à la tombée de la nuit
au Sémaphore
«Il a déjà tes yeux»



▶ **Fête de l'Édit**
Samedi 5 août à partir de 17h
Château de Roussillon



▶ **Théâtre Guignol**
Lundi 21 août
Salle Sebastiano Serlio
au Château de Roussillon



> SUDOKU

DIFFICULTÉ 1/5

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | | 7 | | 9 | | | | 1 |
| | | | | | 2 | 4 | 9 | |
| | | | | 6 | 3 | | 7 | |
| | 4 | | | | | 1 | | 8 |
| | 6 | | | | | | 4 | |
| 3 | | 2 | | | | | | 5 |
| | 7 | | 8 | 3 | | | | |
| | 3 | 5 | 2 | | | | | |
| 9 | | | | 5 | 3 | | | 7 |

DIFFICULTÉ 3/5

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 6 | | 3 | 1 | | 2 | |
| | | | 2 | | | 6 | | |
| | | | | 7 | | | 8 | 1 |
| 3 | 1 | | | 2 | | | 9 | |
| | | | | | | | | |
| | 5 | | | 1 | | | 6 | 2 |
| 1 | 7 | | | 5 | | | | |
| | | 5 | | | 8 | | | |
| | 8 | | 1 | 9 | | 4 | | |

DIFFICULTÉ 3/5

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | | | 5 | | | | 3 |
| | | | 3 | | | | 2 | |
| | | 2 | 4 | | 7 | 1 | | |
| 1 | | | | | | 7 | | 5 |
| | | 9 | | | | 8 | | |
| 4 | | 5 | | | | | | 1 |
| | | 4 | 9 | | 3 | 5 | | |
| 8 | | | | | 4 | | | |
| 3 | | | 1 | | | | 9 | |

Rendez-vous vendredi 8 juin
pour les solutions
sur notre site internet :
www.ville-roussillon-isere.fr

> MOTS CROISÉS

Horizontalement : **I.** À de la bouteille. Pour lui. **II.** Peut être lunaire. Epouses de rois. **III.** Toisent la plaine du Forez (3 mots) **IV.** Opérations diverses. Se jette dans l'arctique. **V.** Mauvais penchant. Alain Prost y faisait le plein. Einsteinium. **VI.** Donnas vie. Voyeur. **VII.** Redonne vie. Pas anonyme. **VIII.** Contre. Conjonction. D'un orifice personnel. **IX.** Quittons les lieux. Intrigues. **X.** Cri de foule. Tumeur. **XI.** Prénom masculin. Située chez le maître. Conjonction. **XII.** Césium. Soumise à un certain supplice. Vieille ville. **XIII.** De Gaulle n'y fut pas convié. Pour deux. Eloigné. **XIV.** Doublé à la Bastille. On y apprécie la corrida. Mahé ? **XV.** Congestion. Relatif à certains muscles.

Verticalement : **1.** Fait bouillir chez les russes et ailleurs. Sur le Lignon du Forez avec son beau clocher de bois. **2.** Sans importance. Calibrait. **3.** Rivière d'Europe. Leur robe est moulante. **4.** Sans quiproquo. Leurs coups ne sont pas réfléchis. **5.** Possessif. Gargantua pour un gainfre. **6.** Idée. Pour un prélat. **7.** Métal abrégé. Possessif. Tue. **8.** Tulipe, ail, lis etc.. Qualifie un homme dévoué. **9.** Ni bon ni mauvais. Séparation de deux éléments d'un mot. Après les étoiles. **10.** Noyés. Ont charge de baudets. **11.** Naturel à retourner. S'harmonisent à coups de marteaux. **12.** Information. **13.** Près de Grenoble connue pour ses fromages. Trois romain. **14.** Id est. Affluent de l'Oubangui. Bordé. **15.** Orée. Au-delà du naturel.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| I | | | | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | | | | | | | | |
| XII | | | | | | | | | | | | | | | |
| XIII | | | | | | | | | | | | | | | |
| XIV | | | | | | | | | | | | | | | |
| XV | | | | | | | | | | | | | | | |

Roussillon

des engagements et des actes

**Baisse
des taux
d'impositions de 1%**

**Nouvelle
clinique
"Des Côtes du Rhône"**

**Une offre
culturelle
diversifiée**

**Rétinographe,
le seul du territoire**

**Création
d'un City stade
à Bel Air**

**Embellissement
de l'Avenue
Jean-Jaurès**

